



**Consultation Régionale Africaine du
mécanisme de la société civile / comité de la
sécurité alimentaire mondiale (CSM/CFS)**

**15 -17 septembre 2013
à Monrovia (Liberia)**



DECLARATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

**A L'ISSU DE LA CONSULTATION DE LA RÉGION AFRICAINE SUR LES
INVESTISSEMENTS AGRICOLES RESPONSABLES**

MONROVIA

15-17 Septembre 2013

Nous, organisations de la société civile africaine comprenant les organisations paysannes, les pêcheurs, les pastoralistes, les peuples autochtones, les ONG, les pauvres urbains, les travailleurs agricoles, les femmes, les jeunes ruraux, les consommateurs, étions réunis à Monrovia, République du Liberia, dans le cadre de la consultation régionale du Mécanisme de la société civile sur la sécurité alimentaire mondiale, sur le thème «les investissements agricoles responsables».

Nous avons débattu sur les investissements agricoles responsables, les directives volontaires de la FAO sur la gouvernance du foncier et des autres ressources naturelles, les autres priorités du CSA notamment les biocarburants, les crises prolongées, le cadre stratégique global, la promotion de la production d'aliments locaux, la consommation durable et les principes du droit à l'Alimentation.

La consultation régionale a traité de deux thématiques brûlantes pour l'Afrique et qui sont interconnectées : les investissements agricoles et le foncier.

Les investissements agricoles

L'agriculture n'est pas seulement la production des denrées alimentaires, mais c'est un mode de vie, car il y a un lien indissociable entre les produits agricoles, les producteurs et la nature.

Face à la croissance démographique en Afrique, l'agriculture familiale se présente comme la solution pour nourrir le surplus de la population de l'avenir. L'agriculture familiale n'est pas une agriculture archaïque ni statique, mais elle est dynamique et évolutive. En outre, les petits producteurs qui constituent le plus grand nombre de la population, sont les premiers investisseurs en agriculture et produisent l'essentiel de la nourriture consommée. Ce système de production basé sur les petits producteurs est pourvoyeur d'emplois et protège l'environnement.

Pour mieux aborder la problématique des investissements agricoles, il est nécessaire de poser un certain nombre de questions qui, selon les participants relèvent somme toute du bon sens. En effet il s'agit de savoir :

1. Quels investissements pour quel système de production ?
2. Quels doivent être les cibles privilégiées des investissements agricoles
3. Quels produits pour quel marché ?
4. Investir et produire pour quels besoins, pour qui et pourquoi faire ?
5. Au bénéfice de qui ?

Les OP et les OSC africaines conduisent cette bataille sur les investissements agricoles au bénéfice des petits producteurs et des systèmes alimentaires locaux dans le cadre du

PDDAA/NEPAD et les politiques agricoles nationales et régionales. Ces politiques pour être fortes ont besoin de s'appuyer sur une intégration régionale africaine bien conçue.

Nous plaçons pour que la consultation sur les principes des investissements agricoles responsables lancée par le CSA nous offre une opportunité importante de renforcer notre engagement pour des investissements qui :

1. soient respectueux des droits humains en se fondant sur les normes internationales comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le Droit à l'alimentation, le Droit au travail ; la Convention pour l'Élimination de toutes Formes de Discrimination Envers les Femmes ;
2. se basent sur les politiques agricoles élaborées de manière inclusive ;
3. donnent la priorité aux investissements par et pour les producteurs familiaux et reconnaissent les femmes et les jeunes dans leur droit comme agriculteurs ;
4. privilégient la mobilisation des ressources domestiques et prévoient l'accroissement des investissements publics en faveur des exploitations familiales et des systèmes alimentaires locaux ;
5. promeuvent le renforcement des marchés domestiques et l'intégration régionale ;
6. promeuvent des modèles de production agro-écologiques durables en tenant compte de la consommation locale des populations et les réseaux de marchés qui répondent également aux défis des changements climatiques ;
7. assurent des conditions de travail et de rémunération décentes aux travailleurs agricoles et des prix rémunérateurs aux petits exploitants familiaux ;
8. constituent des réserves alimentaires, assurent les besoins sociaux, les garanties de sécurité alimentaire, les services de vulgarisation, les contrôles sur les pesticides et les maladies ravageuses ;
9. se fondent sur le genre, notamment les femmes et les jeunes, accordent une attention particulière aux besoins et aux droits des petits exploitants agricoles femmes en tant que productrices de denrées alimentaires, reconnaissent leur travail productif, reproductif et non rémunérés.

Le foncier et la mise en œuvre des Directives de la FAO sur la gouvernance des ressources naturelles et de la terre, le cadre et les Lignes Directrices de l'UA

Nous notons que l'accaparement des terres par les capitaux étrangers et nationaux a atteint une ampleur inquiétante en Afrique. Au Liberia, plus de 45 % de terres sont aux mains des investisseurs étrangers. Dans ce pays comme partout ailleurs en Afrique, les investisseurs exploitent les terres au bénéfice des marchés extérieurs pour les biocarburants, les produits industriels...

Les Directives de la FAO et le Cadre et les Lignes Directrices de l'UA sont des instruments qui peuvent aider à promouvoir la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts. Leur mise en œuvre passe par :

1. Une large diffusion d'informations de tous les acteurs impliqués aux différents niveaux concernés et les différentes catégories d'acteurs ;
2. La mobilisation active et engagée des populations, les petits producteurs, les organisations de la société civile, les défenseurs des droits humains pour imposer un rapport de force qui permette effectivement :
 - ✓ La reconnaissance des droits légitimes des communautés sur leurs richesses naturelles notamment la terre, la pêche, les forêts, les ressources phylogénétiques (semences locales autochtones) et l'eau ;
 - ✓ Le respect et la protection des droits légitimes de tous les producteurs sur leurs terres ;
 - ✓ L'accès sécurisé et non discriminatoire des petits producteurs familiaux, incluant les femmes, les jeunes et les communautés, à la terre, à l'eau, aux forêts, aux ressources génétiques et aux semences. Ces dernières constituent un des éléments indispensables dans la vie des communautés d'agriculteurs.

Les OP et les OSC ici présentes dénoncent des initiatives comme la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition du G8 et le « Grow Africa » du Forum mondial économique qui mettent les multinationales en chef de file plutôt que les petits producteurs dans le combat pour la sécurité alimentaire et qui déforment les lignes directrices en un instrument pour la privatisation de la terre.

Les OP et les OSC de l'Afrique s'engagent à défendre avec fermeté la bataille des investissements agricoles responsables. Nos Etats doivent passer des déclarations rassurantes et pleines de promesses et passer à l'action. L'Afrique n'est pas un continent pauvre. Elle dispose de ressources nécessaires et suffisantes pour résoudre ses problèmes si elles sont judicieusement utilisées.

Nous, Organisations paysannes et Société Civile, nous nous engageons à devenir toujours plus forts et plus regardant et peser de tout notre poids dans la décision de leur utilisation pour la réalisation de la souveraineté alimentaire de notre continent.

Monrovia le 17 septembre 2013

Les participants à la consultation des Organisations de la Société Civile de la zone Afrique.